NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

72 Nº 7 1950

Notre condition de pécheurs

Eugène ROCHE (s.j.)

p. 690 - 703

https://www.nrt.be/fr/articles/notre-condition-de-pecheurs-2701

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

NOTRE CONDITION DE PÉCHEURS

« Retirez-vous de moi, Seigneur, je suis un pécheur » (Luc, V, 8). Sur les lèvres de Pierre, cette exclamation est-elle l'aveu d'une faute? Point du tout. Mais devant le miracle de la pêche miraculeuse, il prend conscience qu'en Jésus réside une valeur plus qu'humaine, et qu'il n'est, lui, qu'un pauvre homme. En présence de Jésus, le sentiment d'être un pécheur surgit spontanément dans la conscience de Pierre.

Cette parole, les saints l'ont reprise. Exagération pieuse, volonté de faire contrepoids à la haute opinion que la vue de leur sainteté aurait fait, pensons-nous, se lever en eux ? Nullement. Mais simple constatation, comme pour Pierre, de leur misère réelle devant la sainteté de Dieu. Le sens du péché est complémentaire du sens de Dieu. Devant Dieu tout homme ne peut éviter de se reconnaître pécheur (1).

Notre époque a vu s'estomper l'importance du péché. La littérature religieuse de ces vingt dernières années en France est abondante. On chercherait vainement, dans les publications représentatives de l'état d'esprit actuel, dans les programmes annuels d'Action catholique, un rappel fréquent et explicite de notre condition de pécheurs (2). Notre spiritualité contemporaine tient compte, du moins dans ses œuvres solides, de l'existence du péché : elle n'y fixe guère l'attention.

« C'est justice, si nous souffrons. Nous l'avons mérité » (Luc, XXIII, 41), disait le larron pénitent. On reprend difficilement la même prière. La pensée d'accepter une épreuve en expiation de ses péchés semble déserter les horizons spirituels. Le Christ est pourtant mort pour les péchés du monde, donc pour les miens.

Rares sont les chrétiens qui s'estiment des saints. La sainteté reste un sommet, que la plupart ne pensent pas avoir atteint (3). Non moins rares, semble-t-il, sont ceux qui s'estiment pécheurs. Cet état d'âme ne signifie pas nécessairement satisfaction de soi exagérée. Mais, si l'on n'est pas un saint, on ne se reconnaît pas pour autant une culpabilité de pécheur.

A quoi cela tient-il ? Au premier chef, à la perte du sens de Dieu.

---

(1) Certes l'homme n'est pas constitué pécheur par sa nature d'homme. Mais tout homme, en se considérant tel que concrètement, depuis le péché originel, il est devant Dieu, prend conscience de sa misère. Exception est faite pour la Vierge Marie, exempte du péché « singulari omnipotentis Dei gratia et privilegio » (Def. Imm. Conc. B.M.V. — Denz., n° 1641).

(2) En ces dernières années, des travaux sérieux ont paru sur le péché; mais ils ne sont pas caractéristiques de la mentalité ambiante.

(3) La sainteté est de moins en moins considérée comme un exploit. La « recherche de la perfection » demeure toujours dans les noviciats. Mais elle a déserté le vocabulaire et la pensée de beaucoup de chrétiens.

Même pour les chrétiens, Dieu est facilement lointain. Il n'est pas la première réalité qui se présente à leur conscience religieuse. On s'adressera au Christ comme à un Ami bienveillant, avec lequel on traite presque de plain-pied; on aura en vue le prochain, homme comme nous, et dont la rencontre est dépourvue de mystère. Dieu « en Lequel nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes » (*Actes*, XVII, 28) n'est pas Celui en Lequel nous avons conscience d'être plongés.

Laissant dans l'ombre le sens de Dieu, le péché apparaîtra alors comme un échec de la vie religieuse. Ce n'est plus dans la lumière divine, mais par rapport à un idéal qu'il se situera. A cet idéal il s'opposera comme un reniement, au moins partiel. A ce titre on craindra de s'y attarder. Il briserait l'élan de générosité et de confiance, en ramenant à la considération de l'insuccès et de notre misère présente. A moins que, retour attristé vers le passé, il ne soit que le rappel douloureux et stérile d'une défaillance ancienne au lieu d'être une exaltation de la miséricorde divine à l'égard du pécheur. Y revenir serait s'imposer un souvenir déprimant, la vision d'une faute dont on ne veut plus, mais qui figure toujours, indélébile. Pourquoi s'alourdir de regrets, quand on doit aller de l'avant (4) ?

Ruine au moins partielle de l'idéal entrevu, le péché peut parfois ne garder qu'une signification éthique. Il lèse la règle des mœurs. Il met en opposition avec soi-même, du moins avec ce que chacun doit vouloir. Il devient une dépréciation morale de soi. Cette constatation est décourageante.

Le péché peut aussi se réduire à une conception juridique (5). Il n'est plus alors qu'une action qui transgresse le code. Action, il est un événement entre beaucoup d'autres dans une existence qui en compte des multitudes. Il n'est pas le seul, ni nécessairement celui qui a le plus marqué. On ne le considérera pas comme pénétrant et transformant la personne, par le fait qu'elle s'est posée contre Dieu, en accomplissant cet acte. L'acte est considéré comme défendu, plus que comme intrinsèquement mauvais. S'il est à rejeter, ce n'est pas à cause de sa malice, à cause de la dépravation qui s'ensuit pour la personne, mais parce que la loi le désapprouve. Du moins produit-il souvent cet effet. En outre notre époque qui assiste aux bouleversements de tous ordres est peu portée à accorder une autorité incontestée aux articles de code. Les situations nouvelles, auxquelles on a à faire face, ne peuvent pas être régies par un code qui ne les prévoyait même pas.

La disproportion entre les fautes par nous commises et les crimes

(4) Cfr E. Roche, *Epanouissement individuel et dépassement communautaire*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, juin 1948, p. 579.

(5) Il n'est nullement question d'écarter ces différentes conceptions du péché. Chacune a son utilité à sa place. Mais à elles seules ne se ramène pas la signification religieuse du péché.

qui horrifient l'univers atténue encore considérablement le sentiment de notre culpabilité. Une guerre accumule sur le monde des catastrophes sans nom ; une situation économique maintient dans la misère des hommes dont le travail fait la prospérité des autres. Comment, dans cette conjoncture, reconnaître une gravité à des actes dont la portée est restreinte et qui ont échappé à la faiblesse humaine ? En face d'énormes injustices ou de criminels du genre de Hitler, quelle importance attribuer à un mensonge qui tire d'embarras ou à l'acte d'un commerçant au détail qui triche sur la qualité ou le poids de la marchandise ? Bien plus. Que deviennent, dans un tel déploiement de forfaits, nos impatiences ou nos paresses ?

Une autre difficulté, et non des moindres, à se reconnaître pécheur, réside dans le malaise que nous éprouvons à nous exprimer à nous-mêmes notre péché. Ceux que nous accusons ne recouvrent pas ceux dont nous nous sentons plus gravement coupables. Le décalage entre le mal véritable que nous consolidons ou auquel nous ajoutons, et les manquements que nous avons à accuser, est peut-être une des raisons pour lesquelles actuellement, en France, la pratique de la confession tient si peu de place dans la spiritualité des meilleurs chrétiens. Il est difficile de se reprocher sérieusement des entorses à la douceur ou à l'humilité, quand on voit autour de soi tant d'hommes qui vivent sans logis, sans confort, sans culture, sans morale, sans religion. Le pénitent peut bien penser qu'il n'a pas, lui-même, organisé la misère physique et la misère morale. Il ne peut quand même se déclarer en toute tranquillité de conscience, tant qu'il profite largement de ce dont tant d'autres sont privés. Il a, dans le péché collectif, une part malaisée à évaluer, mais incontestable. C'est en se voyant pris dans le péché du monde que nombre de nos contemporains se sentent pécheurs. Ce n'est pas en examinant leurs fautes individuelles (6).

Le retentissement de la condition malheureuse du prochain sur le sentiment de notre propre culpabilité montre une fois de plus que le prochain est devenu la grande réalité chrétienne pour l'homme d'aujourd'hui. Les fautes qui lèsent le prochain prennent le pas, dans l'estimation actuelle, sur celles qui visent directement Dieu. Les mouvements d'Action catholique ont lutté contre l'influence corruptrice des ateliers ; ils ont défendu la pureté des jeunes ; ils ont fait campa-

(6) Une des raisons pour lesquelles d'excellents chrétiens s'approchent peu du sacrement de pénitence est qu'ils ont l'impression, en s'accusant, de ne pas dénoncer leurs plus véritables et leurs plus graves fautes. L'accusation ne porte guère que sur les péchés individuels, alors que la principale culpabilité qu'ils éprouvent est d'être pris dans un réseau d'injustices dont ils sont en partie profiteurs, et par là même dont ils se sentent complices. On apprenait à un chrétien que, dans sa ville, à dix minutes de chez lui, une famille avait eu, pour compléter son alimentation, durant quelque temps, les rats tués par le père et les garçons. Ce chrétien ne se sentait pas la conscience tranquille. Mais comment formuler son accusation ? Et quelle eût été la réaction du confesseur ?

gne contre les taudis; ils ont voulu humaniser les rapports entre gens collaborant à la même tâche ou vivant dans le même quartier. Ils ont lancé des campagnes pour la conscience professionnelle, l'utilisation des loisirs. Aucun d'eux, chez les jeunes ni chez les adultes, en milieu rural, ouvrier, bourgeois, n'a entrepris d'éliminer le blasphème, atteinte directe à Dieu. L'intérêt religieux est centré sur le prochain. C'est lorsque l'homme s'attaque à son prochain que ses fautes paraissent pleinement mériter ce nom.

Mais le sens religieux du prochain peut s'émousser, habitués que nous sommes à voir nos semblables limités à certains besoins dans la circonscription de leur existence. Le danger, — et les meilleures choses en présentent — est de réduire le prochain à un sujet de droits et une exigence de services. Son aspect proprement religieux, son caractère d'enfant de Dieu s'atténuera devant l'homme en chair et en os que je dois aider.

De même que le rationalisme ambiant réduit trop souvent le péché à son aspect éthique, l'aide au prochain court le risque, si on n'y prend garde, de se dégrader en solidarité philanthropique. En ces cas, il n'est plus l'ébranlement produit, comme pour Pierre, par le contact de Dieu et le sentiment de l'infini qui nous en sépare.

* * *

Pourtant le rappel de notre condition de pécheur est un des éléments essentiels de la prière chrétienne, de notre attitude envers Dieu.

La liturgie y revient sans cesse.

La messe, la prière par excellence, remet constamment sous les yeux de ceux qui l'offrent leur condition de pécheurs. Même lorsqu'elle ne comporte pas le Psaume « Iudica me », la messe commence par la Confession des péchés : reconnaissance par le prêtre, ensuite par les fidèles, de leur état de pécheurs. Suppose-t-on que prêtre ou fidèles ont oublié d'examiner leur conscience ? Celui qui s'approche du repas du Seigneur « s'éprouve » lui-même. Le « Confiteor » n'est pas récité pour suppléer à une confession omise ou à une contrition branlante. Il s'impose à tous, quelle que soit la disposition de celui qui prend part au sacrifice. Et ce ne sera que la première mention. Tout au long de la messe, le même rappel s'insérera dans les paroles du prêtre comme un leitmotiv inévitable ([7]). Les trois oraisons précé-

(7) La première oraison que le prêtre récite, en montant à l'autel, demande de « nous délivrer de nos iniquités », la seconde de « pardonner nos péchés ». Avant l'Evangile, le prêtre demande à Dieu de « purifier son cœur et ses lèvres ». A l'offertoire, le prêtre offre le pain « pour ses péchés innombrables, ses offenses et ses négligences ». Après l'offrande du vin, il parle encore de son « cœur contrit ». Immédiatement avant la consécration, le prêtre prie pour « échapper à l'éternelle damnation ». Peu après il se frappe la poitrine, en disant à haute voix : « A nous aussi pécheurs ». Il récite le « Pater » avec la demande de pardon. La prière suivante, le « Libera nos » implore « l'affranchissement du péché ». On se frappe la poitrine à l'Agnus Dei, quand on parle des péchés du monde.

dant la communion demandent à Dieu de « n'avoir point égard à mes péchés », de « me délivrer de toutes mes iniquités », parlent du corps du Christ reçu « malgré mon indignité ». Le « Domine non sum dignus » rappelle que les dispositions les plus saintes ne nous rendent pas dignes de recevoir le Christ. Dans l'acte religieux le plus élevé, l'Eglise insiste sur notre condition de pécheurs.

L'office liturgique se déroule dans le même contexte. Les prières les plus authentiquement chrétiennes rendent le même son. Le « Pater » nous apprend à demander le pardon de nos offenses. L'« Ave Maria » lui-même nous situe devant Notre Dame, notre Mère et non point notre Juge, dans la posture de « pauvres pécheurs ».

Les temps de pénitence tiennent une large place au calendrier liturgique. Si les restrictions à la nourriture ne figurent plus guère qu'à titre de symbole, le cadre et les oraisons pénitentielles restent les mêmes. Même aussi, la persuasion que l'Eglise veut nous inculquer.

La dévotion chrétienne a multiplié les sacramentaux, nous invitant sans cesse à nous purifier.

Nombreux sont encore les chrétiens des deux sexes dont la vie est vouée à la pénitence. Ceux qui entrent dans les Trappes ou les Carmels ne sont pas des hommes ou des femmes dont la vie fut tissée de mauvaises actions. Ils ne mènent pas davantage cette vie austère pour les seuls péchés des autres. Et de même que la sainteté du Christ dévoilait à Pierre sa misère, des existences consacrées au rachat des péchés font apparaître particulièrement éclatantes la transcendance et la sainteté de Dieu. Les retraitants à la Trappe savent que la prédication la plus persuasive est l'austérité de la vie des moines.

* * *

La liturgie et la vie chrétienne ne font que regarder l'homme dans la lumière que Dieu a jetée sur lui, en lui parlant. La Bible est pleine des menaces, des châtiments et des miséricordes divines sur des hommes pécheurs. La grande affaire est de se purifier. De collective et rituelle, la purification deviendra, avec les Prophètes (Jérémie, XXXI, 29-30), personnelle et réelle. Elle restera une nécessité inéluctable à toutes les époques.

Pour que les Juifs soient capables d'accueillir le Christ, Jean le Baptiste centrera sa prédication sur la pénitence (Marc, I, 4; Lc, XIII, 5). C'est elle qui donne accès à l'évangile. Cette pénitence, cet effort de l'homme qui se retourne, cette « metanoïa » ne cessera, explicite ou sous-entendue, de traverser l'évangile. Si le grand commandement de la Loi Nouvelle est la charité fraternelle, la nécessité de la pénitence n'en sera pas moins catégoriquement soulignée par le Christ : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous » (Luc, XIII, 5).

* * *

Ce qui cache à beaucoup de chrétiens leur condition de pécheurs, c'est qu'ils ne reconnaissent guère que les fautes où apparaît distinctement, en plus de la gravité de la matière, l'intention délibérée. Cela se comprend. Le sacrement de pénitence exige l'accusation des fautes, à la manière d'un tribunal. Il s'attache à des actions posées en pleine advertance et consenties délibérément. Par contre-coup le pénitent sera porté à réduire sa culpabilité aux fautes exprimables dans le langage et le cadre de la confession (8).

Mais les fautes ainsi apparentes ne sont pas les seules à constituer l'homme pécheur (9). Dans l'évangile, des hommes sont pécheurs qui n'ont pas cherché positivement à le devenir. Condamnés, ils sont étonnés non seulement du sort qui leur échoit, mais de la faute qu'on leur impute. Rien de plus significatif que la surprise des méchants dans la sentence du jugement dernier. Ils demandent au Juge : « Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim ou soif, ou être étranger, ou nu ou malade ou en prison, et ne vous avons-nous pas assisté ? » (Mt., XXV, 44). Non seulement ils n'ont pas saisi le rapport entre le Christ et les hommes qu'ils n'ont pas aidés; mais l'évangile ne dit pas qu'ils ont agi de propos délibéré. Le texte sacré insiste seulement sur les actes de charité qui ont été omis. Les damnés ont bien pu manquer à ces devoirs, comme beaucoup d'hommes, sans s'y arrêter et sans se rendre exactement compte (10). Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont omis des actions qu'ils auraient dû poser. La même réflexion est suggérée par la Parabole du Pharisien et du Publicain. La prière du Pharisien ne le justifie pas : il s'enferre dans une satisfaction de soi qui le rend désagréable à Dieu, inapte à recevoir la grâce; mais il ne s'en rend pas compte. Les cinq vierges folles ne cherchent pas à se présenter en retard. Elles insistent pour qu'on leur ouvre. Elles se sont placées dans une situation fâcheuse par manque de vigilance; mais elles ne l'ont pas positivement cherché.

Jésus prédit à ses apôtres que « l'heure viendra où quiconque les mettra à mort, pensera faire une œuvre agréable à Dieu » (Jean, XVI, 2). Ceux qui mirent à mort les martyrs sont cependant des criminels.

---

(8) L'habitude de réduire ses torts à ce que délibérément on a voulu finit par les diminuer beaucoup. Et surtout on élimine tout un domaine, nouveau peut-être et peu exploré, de la responsabilité collective. Quand on profite d'une situation, de soi injuste, mais dont on n'est pas l'auteur, n'a-t-on pas tendance à ne rien se reprocher ? En cette conjoncture, le degré de culpabilité individuelle est difficile à fixer. N'existe-t-il pas ?

(9) « Je ne me sens coupable de rien; mais je ne suis pas pour autant justifié » (*I Cor.*, IV, 4).

(10) Les chrétiens qui sont restés longtemps éloignés de la confession ont souvent de la peine à trouver, dans leur examen de conscience, de vrais péchés. La seule raison n'en est pas que les souvenirs se sont évanouis avec le temps. L'absence de pureté de conscience chez des gens qui en ont perdu le souci ne laisse plus voir avec netteté le mal commis. On voudrait accuser ses péchés; mais on n'en voit guère. Cela ne signifie pas qu'on en est exempt.

Quand le Christ demande à l'homme qui vient présenter son offrande d'aller d'abord se réconcilier avec son frère, Il ne dit pas : « Si tu te souviens que tu as quelque chose contre ton frère », mais : « Si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi » (Mt., V, 23). On peut offenser son frère sans le chercher délibérément ni même s'en apercevoir.

Dans tous ces exemples, ce qui constitue l'homme pécheur, selon l'évangile, ce n'est pas d'abord d'avoir délibérément cherché le mal, c'est de l'avoir accompli ([11]). Mais accomplir le mal prouve qu'on n'est pas sans reproche. Un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits. Quand Pierre et Jean dormaient, au jardin des Olives, ils n'avaient pas l'intention de montrer de l'indifférence. Ils cédaient simplement au sommeil. Etaient-ils à l'abri de tout reproche ? Habitué à examiner sa conscience d'après ses intentions, l'homme se croit indemne, qui ne saisit pas dans son cœur la volonté de nuire. La détermination de faire le mal rend certes plus coupable que le mal commis presque sans y prendre garde. Mais l'absence de volonté déterminée ne justifie pas pour autant.

L'homme qui pèche n'a pas toujours l'intention de faire le mal. Encore moins a-t-il l'intention de se détourner de Dieu. Sauf de très rares exceptions, le chrétien qui commet une action répréhensible préférerait ne pas perdre l'amitié divine. Parmi les Pharisiens et les Princes des Prêtres, ceux qui voulurent délibérément la mort de Jésus ne le reconnaissaient pas comme Fils de Dieu : « Je sais bien, dira Pierre, que vous avez agi par ignorance » (*Act.*, III, 17), et Paul : « S'ils avaient connu (la sagesse divine), jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de gloire » (*1 Cor.*, II, 8). Judas lui-même ne désirait sans doute pas des événements fâcheux pour Jésus. Lorsqu'il se rendra compte de ce qui est arrivé par sa faute, il fera sa confession publique, jettera aux pieds des Princes des Prêtres les 30 deniers, en déclarant : « J'ai péché ; j'ai livré le sang innocent » (Mt., XXVII, 4) et il ira se pendre. Judas a trahi Jésus, sans qu'aucune inimitié ne l'opposât à son Maître. Il était seulement pris par la passion de l'argent.

A partir des actes, on peut avoir d'une personne un panorama que les intentions claires ne suffiraient pas à donner. Ne dit-on pas que

---

(11) En tous ces exemples, nous ne prétendons pas qu'il n'y a rien à reprendre à l'intention ni à la volonté des pécheurs. Si, sur le moment, ils semblent avoir agi sans advertance, et peut-être n'ont éprouvé aucun reproche de conscience, cela ne les lave pas pour autant. Par l'ensemble de leur vie, par une série d'infidélités plus ou moins conscientes, plus ou moins acceptées, ils ont pu arriver à ne plus prendre garde à leurs fautes. Leur culpabilité est à chercher non pas surtout dans l'omission du moment, mais dans l'attitude prise au long de leur vie. Ils sont sans doute comme la plupart des hommes, inattentifs à leurs péchés. Si l'évangile ne parle pas toujours de la volonté mauvaise, il ne l'écarte pas pour autant. Il juge l'acte ; lequel manifeste finalement une disposition d'âme.

l'enfer est pavé de bonnes intentions ? Que de ressentiments, d'ambitions, de recherches de soi-même font secrètement agir sans être décelées que dans leurs conséquences. Aux fruits on reconnaît la qualité de l'arbre.

Bons ou mauvais, les actes révèlent l'intérieur de qui les accomplit. Ils manifestent les dispositions constitutives de la personne. Plus que les intentions, les actes nous jugent. Ils partent du plus profond et déploient plus largement l'éventail de nos mobiles. L'homme se met davantage dans un acte que dans une intention.

* * *

Il est d'autant moins à propos de s'en tenir à des intentions, qu'on n'est pas mauvais intentionnellement. Rares sont les hommes qui se reconnaîtront ou qui reconnaîtront leurs amis comme volontairement pervers. Ce jugement, gauchi peut-être par une indulgence exagérée, n'est cependant pas complètement faux. Des actes mauvais peuvent être accomplis délibérément; on peut voler ou assassiner par froide vengeance. Mais quand il s'agit de replacer l'acte mauvais dans l'existence de celui qui l'a commis, et d'apprécier non plus seulement l'acte, mais la culpabilité du criminel, on allègue immédiatement l'entraînement, l'ignorance, le manque d'éducation, la faiblesse, l'erreur d'orientation; on parlera de l'hérédité, du tempérament. Toutes choses qui ne mettent pas en vedette la tension de la liberté; bien au contraire. Ceci ne signifie pas que le criminel n'est pas coupable. Il aurait dû résister à des penchants mauvais. Il porte l'entière responsabilité de son acte. Mais si le criminel a choisi le chemin du crime, ce n'est pas par un effort de personnalité. Il s'est laissé aller. Tel est le péché. Il suffit de s'abandonner pour le commettre. Le mal est une désagrégation de la personne, non une concentration.

L'homme qui accomplit des actions mauvaises pourra les faire sans doute « sub specie boni ». A cause de cela, il aura parfois l'impression de s'être grandi, d'avoir évacué la crainte, bravé le danger. Subjectivement, ces actes lui seront apparus, comme le fruit défendu à nos premiers parents, « beaux à considérer, bons à goûter, désirables pour acquérir l'expérience » ([12]). Mais la psychologie du péché

(12) Si le principe « faire le bien, éviter le mal » est immuable en morale, les actes bons ou mauvais pourront varier selon les civilisations et les individus. « Rendre œil pour œil et dent pour dent » représentait un idéal de justice, difficile, et bienfaisant pour les Juifs; aujourd'hui beaucoup de chrétiens n'y atteignent même pas. Reste que, pour ces derniers, il est un idéal dépassé. Entre la loi du talion et nous, il y a la parole du Christ : « Et moi, je vous dis de ne pas tenir tête au méchant; mais si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui encore l'autre » (Mt., V, 38-39).

Le Cid qui se bat en duel avec le Comte accomplit un acte de courage. Son attitude est supérieure moralement à celle du jeune homme, qui, par peur, indifférence ou amour de sa fiancée ne se soucierait pas de l'affront fait à son père. Mais la provocation et la lutte du Cid sont coupables pour le chrétien

et celle de la grâce ne se ressemblent pas. Pour coopérer avec Dieu, il faut le vouloir. Pour devenir loyal, charitable, pur, il faut des efforts qui ne sont jamais terminés. Mais pour mentir, se laisser prendre par le vin ou les femmes, aucun effort n'est requis ([13]). André Gide déclare qu'on ne peut servir Dieu qu'en croyant en Lui, tandis qu'on ne sert jamais si bien le diable qu'en l'ignorant. Judas ne réalise son état, qu'une fois le crime consommé. Il a collaboré avec le démon sans le vouloir clairement, sans le chercher, et sans doute jusqu'à un certain point sans s'en apercevoir. C'est l'histoire de multiples chutes. On ne les a voulues ni cherchées; on s'est laissé entraîner; on ne se rend compte du mal que lorsqu'il a achevé son œuvre. Au contraire du bien, il n'est pas nécessaire de chercher à faire le mal. Il suffit de céder. Le péché est une démission.

* * *

Or ce caractère de démission que comporte le péché tendra à atténuer encore le sentiment de culpabilité. L'homme qui se laisse aller ne verra pas le plus souvent de méchanceté délibérée, de mal cherché pour lui-même. La conscience du pécheur lui fera d'autant moins de reproche que la tentation aura été plus forte.

Si tout homme, en examinant ses fautes, acquiert difficilement la conviction qu'il est pécheur, les hommes vertueux en seront encore plus éloignés, quand ils comparent leur existence à celle de leurs voisins ou aux prescriptions de la morale.

Vivant en société, nous sommes portés à juger de la valeur des personnes et de la nôtre d'après l'estime qu'en fait cette société. Une hiérarchie de valeur s'établit entre les personnes, dont le critère est fixé par les lois et les mœurs établies. De là à se préférer aux autres et à réduire toute la morale à cette conformité, ou du moins à considérer la vie morale comme une conformité à un code, le pas est vite franchi.

---

qui a compris le pardon des injures. Nous pouvons admirer les dispositions subjectives du Cid; un chrétien ne peut approuver son geste. Pour le Cid, s'il ne lui a pas encore été donné de comprendre la loi d'amour, il pourra trouver dans cet acte un accroissement de moralité. Nombreux sont les personnages de l'Ancien Testament exaltés pour des actions pires. Quel directeur de conscience recommanderait à Judith le rôle qu'elle s'est donné ? A leur époque, et dans l'état incomplet de révélation où ils vivaient, des actes maintenant condamnés ont pu être pour eux occasions de générosité. Ces actes n'étaient pas péchés pour eux.

(13) Dans ses *Propos d'Economique*, N.R.F. (p. 18-19), Alain déclare comprendre « ce que Platon a voulu nous dire, répétant que nul n'est méchant volontairement. Car je vois bien clairement que les vertus individuelles sont toutes des effets de volonté, et que le courage est au fond de toutes, au lieu que la lâcheté et la paresse sont au fond de tous les vices. Il n'est pas besoin de vouloir pour fuir, pour céder, pour dormir trop ou pour rester trop longtemps à table; ces choses vont de soi. Il faut vouloir pour se tenir debout; mais pour tomber ce n'est pas nécessaire; la pesanteur suffit. »

Le danger d'une telle conception n'apparaît pas toujours au premier regard. Si ce sont les prescriptions de la loi positive qui fixent le bien et le mal, on pourra arriver à être d'accord avec le code, et on jugera de sa valeur personnelle d'après ce code. La formule « se mettre en règle avec Dieu », parfaitement justifiable, quand on la prend comme le désir de se réconcilier avec Lui, serait condamnable, si elle insinuait qu'à partir d'un certain degré de conformité avec le code de morale, Dieu ne peut plus nous adresser de reproche.

Il y a là une pierre d'achoppement redoutable. Pour les hommes, chargés de lourdes fautes, la tentation d'être satisfaits de soi a moins de prise. Mais pour un homme désireux de vie morale et d'une certaine perfection, quel piège qu'une conception purement juridique de la religion! Ne commettant pas, du moins habituellement, des fautes réputées graves, faisant des efforts méritoires pour observer des prescriptions difficiles, et y réussissant, il peut être porté à se croire près de la perfection. Comment ne s'en persuaderait-il pas ? Les articles de la Loi sont nets et délimités, ils introduisent dans la religion une précision salutaire. Or il connaît ces articles, et les met en pratique. Si c'est à des fautes commises ou à des prescriptions inobservées que se ramène le péché, il est évident qu'on peut juger du plus ou moins grand nombre de péchés; on peut savoir si un homme est plus ou moins pécheur. Il n'est que de comparer ses actes et la loi pour savoir le niveau atteint. Sans chercher à s'enorgueillir, on se repose tranquillement sur le résultat visible. Cette constatation est rassurante. On est un juste.

C'est ainsi que la plupart du temps on juge. Ainsi jugeaient déjà les Pharisiens. Ce fut un des aspects, et non le moins tragique, de leur dispute avec Jésus.

Les Pharisiens observaient les prescriptions. Dans la parabole du Pharisien et du Publicain, Jésus ne dément pas l'assertion du Pharisien : « je jeûne deux fois la semaine; je paie la dîme de tous mes revenus » (Luc, XVIII, 12). Socialement, du point de vue de la Loi, les Pharisiens étaient des justes. Mais Jésus ajoutait : « Si votre justice ne dépasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux » (Mt., V, 20). La justice qui réside dans l'exécution ponctuelle des bonnes actions n'est pas suffisante pour le royaume. Dans la sentence du jugement dernier, les hommes ne sont pas élus ou damnés pour avoir exécuté des prescriptions positives, mais selon leur comportement dans les situations que la vie fait surgir, et spécialement par rapport aux nécessités du prochain. La justice qui vient de l'exécution de la Loi s'éleva entre le Christ et les Pharisiens comme une barrière d'incompréhension et de haine.

Etant des justes, les Pharisiens pouvaient marcher au-devant d'un Messie qui couronnerait leurs mérites; ils n'espéraient pas un Rédempteur pour les racheter. Quel salut attendre, quand on n'est pas

en péril ? Si la Loi contient tout ce qui est à faire, qu'est-il besoin qu'on vienne enseigner ce qu'on sait déjà ? Si on pratique cette Loi, quelle utilité à ce qu'un autre vienne nous y aider. « Nous sommes les disciples de Moïse » (J., IX, 28), diront les Pharisiens.

Cette satisfaction de soi-même est d'autant plus subtile, elle pénètre d'autant plus facilement, qu'elle ne se présente pas sous la forme odieuse de l'orgueil vulgaire. Celui-ci cherche à enfler ses mérites; il est envieux, détracteur des autres, en qui il voit des concurrents. Chez le Pharisien, l'orgueil n'affecte pas de prime abord ces travers. Le Pharisien estime des mérites réels : il a fait ce que la Loi commandait. Cette Loi n'est pas son caprice; il ne se l'est pas donnée lui-même; il l'a reçue comme idéal à réaliser; il s'est tendu vers cet idéal. Il ne cherche pas à exalter sa personnalité aux dépens d'une réalité supérieure. Il reconnaît le transcendant. La prière du Pharisien de la parabole commence par : « Seigneur, je vous rends grâces » (Luc, XVIII, 11). Mais cette grâce est regardée comme ayant été égalée par sa bonne volonté et le constituant meilleur que les autres. D'autres existences étaient loin d'avoir la rectitude et le renom des Pharisiens. Jésus ne dira pas que les publicains pratiquent la Loi mieux que les Pharisiens, ni même qu'ils l'observent. Si le Pharisien se contentait de déclarer qu'il pratique les observances mieux que le publicain, il n'y aurait rien à reprendre. Mais de la pratique de ces observances, il se fait une attestation de justice.

* * *

Cet état d'esprit n'a pas disparu avec les Pharisiens. Il est de tous les peuples et de toutes les époques. Il est le grand écueil de tout groupe qui se recommande par la grandeur religieuse de ses buts et le niveau moral de son comportement. Il reste un danger pour les hommes dont l'existence comporte d'authentiques valeurs, même et surtout religieuses.

N'ayant pas l'intention délibérée de mal faire, soucieux de poser les actes requis par la loi, ils peuvent en arriver à se reconnaître « en règle » avec Dieu. Par là même disparaît le sentiment de l'abîme entre leur vocation d'enfants de Dieu, chargés de continuer le Christ en ce monde, et ce que réellement ils accomplissent. Avoir le sens de Dieu, c'est sentir sa misère devant Lui, le hiatus entre ce à quoi nous sommes appelés, et ce que nous continuons à être. C'est se reconnaître pécheurs.

Si on faisait la psychanalyse de nombre de chrétiens, à l'heure actuelle, ne décèlerait-on pas une satisfaction de soi qui s'ignore ? Cette satisfaction de soi n'est pas aisément visible, d'autant que le chrétien accuse ses fautes; il ne se reconnaît donc pas sans péchés. Mais ce dont il s'accuse ne lui révèle pas toujours ses plus foncières misères. Les manquements qu'il regrette ne lui font pas toujours prendre cons-

cience de ce qu'il y aurait à transformer dans ses idées, son comportement, son genre de vie, c'est-à-dire dans ce qu'il est lui-même. Il cherchera à ne plus retomber dans ses fautes, à progresser ; il n'a pas toujours en vue la « metanoïa », la conversion, le retour vers Dieu.

Le souci du prochain, largement répandu aujourd'hui, nous incite à travailler au salut de nos frères. Mais s'aperçoit-on des entraves que nos propres insuffisances mettent à leur entrée dans le royaume ? En des pays gagnés peu à peu par la déchristianisation, combien de chrétiens se contentent de penser que les torts sont du seul côté de ceux qui abandonnent la religion ? Combien se rassurent parfaitement, en continuant à faire les mêmes gestes, à maintenir les mêmes attitudes, comme si ces gestes et ces attitudes contenaient en eux toute justice.

La raison de l'inefficacité apostolique, ne la cherche-t-on pas surtout dans les dispositions déficientes de ceux auxquels on s'adresse ? Plus généreux et plus intelligents, nul doute qu'ils comprendraient, suivraient, et au besoin nous imiteraient. Ne donne-t-on pas pour motif de la diminution des vocations sacerdotales et religieuses le manque de surnaturel ? Que ces causes existent, c'est vrai ; mais n'y en a-t-il point d'autres aussi graves ? Le recrutement des congrégations missionnaires n'est pas en baisse. Des chrétiens et des chrétiennes quittent actuellement leur existence bourgeoise avec ses avantages d'aise, de culture et de relations pour devenir ouvriers et ouvrières, dans des conditions de travail, d'habitation et de promiscuité plus que difficiles. De jeunes fiancés entrent dans le mariage comme d'autres au noviciat. Des époux, unis parfois depuis quinze ans et plus, s'efforcent de constituer avec d'autres ménages des groupes de foyers, et même des communautés qui prendront en charge les besoins spirituels et matériels de tous. Pour soigner les lépreux à nos antipodes, y a-t-il moins de volontaires ? Qu'une baisse de vie religieuse sévisse chez nous, c'est certain ; mais devant de telles richesses, peut-on incriminer seulement l'absence de surnaturel chez nos contemporains ?

Des hommes vertueux, et animés d'intentions qui leur paraissent bonnes, pourront fort bien se contenter de penser que la solution à toutes les difficultés actuelles consisterait à revenir vers eux, à se modeler sur eux. Ils ne se doutent pas que la somnolente béatitude de la satisfaction de soi les rend incapables de percevoir l'appel du Christ au monde contemporain. Les réactions coutumières de bien des chrétiens ne sont-elles pas imprégnées d'un contentement latent qui écarte le « mea culpa » de la pensée et de la prière ?

La conviction d'être des justes ne va-t-elle pas jusqu'à persuader qu'en dehors de nos pareils, des actes généreux et sublimes peuvent difficilement exister. Ou du moins nous sommes portés à ne pas leur attribuer la même valeur. Assez souvent les journaux relatent des faits héroïques, comme cet aviateur qui se fit attacher à son siège, dans un appareil en difficulté, avec des chances presque certaines

de périr brûlé vif — et qui le fut en effet —, afin de pouvoir rester à son poste jusqu'au bout, et tenter de sauver ceux qui voyageaient avec lui; ou de tel conducteur de tram, resté seul sur sa voiture, dévalant hors des rails une pente raide, s'efforçant de freiner jusqu'à ce que son véhicule, butant contre un mur, il soit écrasé dans le choc. Ces gestes sont-ils pour nous aussi pleins de richesse religieuse, aussi éclairants, selon qu'ils sont accomplis par des hommes appartenant ou non à notre milieu religieux ? Jésus n'avait pas diminué, dans la parabole, le geste de celui qui s'était montré le prochain de son frère, parce que c'était un Samaritain.

Le sentiment d'être, comme tout homme ici-bas, un pécheur, nous maintiendrait dans une attitude plus humble, donc plus apte à saisir les manifestations divines. Le pécheur n'est pas l'homme qui possède toute science et toute vertu; il est un homme qui dans sa misère s'ouvre à l'Esprit.

Du fait que nous appartenons à l'Eglise, l'habitude peut se prendre de nous considérer comme des purs; et nos dons spirituels comme la certitude d'être un élu. N'est-ce pas retourner à la sécurité des Juifs qui avaient « Abraham pour père », et à qui le Baptiste répliquait que « des pierres mêmes Dieu pouvait susciter des enfants à Abraham » Luc, III, 8); mais que la disposition nécessaire pour accueillir le salut était une « métanoïa », une conversion, tout le contraire du statu quo.

La sécurité des Juifs résidait moins dans la satisfaction de leurs vertus individuelles que dans leur appartenance à une race choisie, le peuple de Dieu. L'orgueil de caste ou de milieu peut paraître moins repoussant que l'orgueil individuel; d'autant qu'il se couvre de l'esprit de corps, de la solidarité familiale ou nationale; il est un orgueil quand même, un obstacle à la conversion. On peut transposer sur un autre plan la satisfaction et l'assurance que les Juifs puisaient dans leur race. Des dons de Dieu eux-mêmes on peut se faire un obstacle, quand on se les attribue comme un privilège à son usage, au lieu de les considérer comme une exigence de sainteté.

Ce détournement vers soi et sa propre justice du don que Dieu dispense pour exciter l'amour est, hélas, fréquent. N'est-il pour rien dans l'attitude hautaine de qui blâme ce qui présente un visage nouveau, comme si rien de bon ne pouvait surgir qu'ils ne possèdent déjà eux-mêmes. Nombre d'hommes, vertueux par ailleurs, ne sont pas les derniers à condamner ce qu'ils ne connaissent pas. Davantage persuadés de notre commune misère, ils auraient peut-être plus de bienveillance et de compréhension. En tout cas, ils ne se renfermeraient pas dans leurs vertus comme dans une citadelle inviolable.

* * *

« Ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler, mais les pécheurs » (Mt, IX, 12). Cette déclaration, à première vue paradoxale,

s'est littéralement réalisée. Les justes à qui manque le sentiment de leur détresse et de leurs torts ne parviendront pas à comprendre le Christ. Et tandis que les justes d'Israël restent dehors, beaucoup de pécheurs entrent de plain-pied dans le royaume. « Les bien portants n'ont pas besoin de médecin; mais les malades » (Mt., IX, 12). Qui ne sent pas en soi l'aiguillon du mal qui le blesse ne sera pas porté à chercher un remède, à transformer sa vie. Sa justice lui suffit; il n'a que faire d'un Sauveur.

Pour être réchauffés par le rayon divin, une certaine position est à prendre. La flamme d'une bougie ne brûle pas la main posée contre elle, mais le doigt plus éloigné qui se place au-dessus. Les Pharisiens semblaient plus proches de la justice; mais les pécheurs étaient dans l'axe où la chaleur pouvait les pénétrer.

Membres du Corps du Christ, comme les martyrs, nous sommes aussi compagnons de misère avec les plus déshérités. Et ceux-ci, comme leurs frères héroïques, peuvent nous indiquer le salut. L'évangile est plein de ces contrastes où les valeurs les plus hautes sont manifestées par les pécheurs les plus rebutés, et peut-être les plus rebutants. Des enseignements directs nous viennent d'hommes, à première vue, les moins propres à une telle mission. La générosité, ce ne sont pas les grands bienfaiteurs du Temple qui l'enseignent, mais la pauvre veuve à qui personne ne prend garde, et qui n'a presque rien donné. La pureté et la perfection de l'amour, une pécheresse en sera le héraut : les Pharisiens, scrupuleux zélateurs de la Loi, jeûnant plusieurs fois la semaine, payant jusqu'à la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, docteurs en Israël, se verront donner pour modèle une courtisane, entrée à l'improviste, en plein repas, contre toutes les règles de la plus élémentaire pudeur. Le peuple d'Israël qui a porté depuis Moïse le poids de la Loi, comme le travail d'une longue journée, qui a lutté, pour l'observer, durant toute son existence, devra, pour témoigner pleinement sa foi, se mettre à l'école d'un païen, centurion dans l'armée romaine, et dont l'évangile n'a même pas gardé le nom. Parmi les hommes chargés de prêcher la béatitude de la pauvreté figurera Lévi, le publicain. Un renégat sera chargé de confirmer la fidélité de ses frères (Luc, XXII, 32). « Les publicains et les pécheresses vous précèdent dans le royaume de Dieu » (Mt., XXI, 31).

Et si, par malheur, un chrétien se sentait mal à l'aise, en pareille société, ou s'il jugeait stupéfiante et quasi scandaleuse cette conduite de Dieu; si surtout il en venait à penser que Dieu a voulu par là abaisser son orgueil, un orgueil que ses vertus auraient fait naître — ce qui impliquerait qu'il ne se reconnaît ni dans la pécheresse ni dans le trafiquant ni dans le renégat — la preuve serait faite qu'il n'a pas encore suffisamment pénétré l'évangile ni vécu dans l'intimité du Christ.

Lyon. Eugène ROCHE, S. I.